

## Attention les indices psd ne sont plus publiés depuis juillet 2004 et sont remplacés comme suit :

Par communiqué publié au BOCCRF du 15 juin 2004, il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices « produits et services » (PSD). En pratique, la publication au BOCCRF des dernières valeurs des indices PSD, celles du mois de juillet 2004 (en ligne sur le site [www.uimm.fr](http://www.uimm.fr)), sont intervenues à partir du mois d'octobre 2004. Par la suite, la DGCCRF ne diffusera plus d'indices de prix de cette nature.

Les utilisateurs sont amenés à remplacer ces indices par d'autres références représentatives des coûts de la prestation dans les formules de révision de prix de leurs contrats.

Afin de déterminer les formules d'indexation adaptées à leurs besoins, les utilisateurs pourront procéder par une approche globale.

Concernant l'**indice du coût de la construction**, il est proposé d'utiliser la moyenne des quatre indices trimestriels connus et de reporter cette valeur sur les mois du trimestre concerné.

Concernant l'**indice de prix à la consommation**, il est proposé d'utiliser l'indice agrégé « Services de transport, communications et hôtellerie, cafés, restauration », noté TCH ci-après, en cours de parution.

Concernant l'**indice de prix à la production dans l'industrie**, il est proposé d'utiliser, soit l'indice agrégé « Energie, biens intermédiaires », noté EBI ci-après, pour l'indice PSD « A », soit l'indice agrégé «Energie, biens intermédiaires et biens d'équipement », noté EBIQ ci-après, pour les indices PSD « B », « C », « D » et « T ». Ces deux indices sont en cours de parution.

INDICES "PRODUITS ET SERVICES DIVERS"							
PSD "A"		PSD "B", "C" et "T"			PSD "D"		
MODELES TYPES DE REMPLACEMENT							
Modèle de référence n°1		Modèle de référence n°2			Modèle de référence n°3		
PARAMETRES							
Indice EBI	Indice TCH	Indice EBIQ	Indice TCH	Indice ICC	Indice EBIQ	Indice TCH	Indice ICC
PONDERATIONS							
79%	21%	72%	20%	8%	43%	47%	10%

Lorsqu'il est procédé à une substitution de référence dans les formules de révision de prix des contrats, les cocontractants sont invités à utiliser l'indice PSD mentionné dans leur contrat jusqu'en juillet 2004 puis à calculer pour toute date t postérieure à juillet 2004 une actualisation en utilisant, selon le cas, l'une des deux formules ci-après :

Pour l'indice PSD « A » :

$$\text{Formule 1 : } \left( a \times \frac{EBI_t}{EBI_{juillet2004}} + b \times \frac{TCH_t}{TCH_{juillet2004}} \right) \times \frac{PSD_{juillet2004}}{PSD_{t_0}}$$

Avec  $\alpha + \beta = 1$  (à partir des pondérations du tableau précédent)

t correspond à la date courante ( $t \geq$  juillet 2004),  $t \geq t_0$ ,

$t_0$  correspondant à la date initiale mentionnée dans le contrat.

Pour l'indice PSD « B,C,D et T » :

$$\text{Formule 2 : } \left( a \times \frac{EBIQ_t}{EBIQ_{juillet2004}} + b \times \frac{TCH_t}{TCH_{juillet2004}} + g \times \frac{ICC_t}{ICC_{trimestre\ correspondant(disponible)}} \right) \times \frac{PSD_{juillet2004}}{PSD_{t_0}}$$

Avec  $\alpha + \beta + \gamma = 1$  (à partir des pondérations du tableau précédent)

t correspond à la date courante ( $t \geq$  juillet 2004),  $t \geq t_0$ ,  
 $t_0$  correspondant à la date initiale mentionnée dans le contrat.

Pour les nouveaux contrats, les utilisateurs sont invités à calculer pour toute date t postérieure à juillet 2004 un indice de remplacement en utilisant, selon le cas, l'une des formules ci-après :

Pour l'indice PSD « A » :

$$\text{Formule 3 : } \left( a \times \frac{EBI_t}{EBI_{t_0}} + b \times \frac{TCH_t}{TCH_{t_0}} \right) \times 100$$

Avec  $\alpha + \beta = 1$  (pondérations respectives)

t correspond à la date courante ( $t \geq$  juillet 2004),  $t \geq t_0$ ,  
 $t_0$  correspondant à la date initiale mentionnée dans le contrat.

Pour les indices PSD «B,C,D et T» :

$$\text{Formule 4 : } \left( a \times \frac{EBIQ_t}{EBIQ_{t_0}} + b \times \frac{TCH_t}{TCH_{t_0}} + g \times \frac{ICC_t}{ICC_{\text{trimestre\_correspondant(disponible)}}} \right) \times 100$$

Avec  $\alpha + \beta + \gamma = 1$  (à partir des pondérations du tableau précédent)

t correspond à la date courante ( $t \geq$  juillet 2004),  $t \geq t_0$ ,  
 $t_0$  correspondant à la date initiale mentionnée dans le contrat.

Dans tous ces cas de figure, il appartiendra aux contractants de remplacer les indices PSD par un nouveau modèle de référence dont le choix des paramètres, la détermination des pondérations internes et le calcul mensuel des valeurs correspondantes s'effectueront sous leur entière responsabilité.

## ANNEXE : Exemples fictifs

**Exemple 1** : cas d'un contrat en cours datant de septembre 2000

Lorsqu'il est procédé à une substitution de référence dans les formules de révision de prix des contrats, les cocontractants sont invités à utiliser l'indice PSD mentionné dans leur contrat jusqu'en juillet 2004 puis à calculer pour toute date t postérieure à juillet 2004 une actualisation en utilisant, selon le cas, la formule 4 ou la formule 2.

**a)** Actualisation de l'ancien indice PSD D pour le mois d'août 2004

$\alpha = 0,43$  ;  $\beta = 0,47$  ;  $\gamma = 0,10$

PSD  $D_{t_0}$  = valeur de l'indice à la date d'établissement de septembre 2000 = 123,0

PSD D juillet 2004 = 126,8

EBIQ juillet 2004 = 100,7 ; EBIQ août 2004 = 101,5 ;

TCH juillet 2004 = 112,3 ; TCH août 2004 = 113,0 ;

ICC disponible juillet 2004 = 1267 ; ICC disponible août 2004 = 1267 ;

Pour ces valeurs numériques, on trouve :

$$\left( 0,43 \times \frac{101,5}{100,7} + 0,47 \times \frac{113,0}{112,3} + 0,10 \times \frac{1267}{1267} \right) \times \frac{126,8}{123} = 1,037$$

La valeur de 1,037 correspond à l'évolution de l'indice entre septembre 2000 et août 2004, soit + 3,7 %

**b)** Actualisation de l'ancien indice PSD D pour le mois de novembre 2004

$\alpha = 0,43$  ;  $\beta = 0,47$  ;  $\gamma = 0,10$

PSD  $D_{t_0}$  = valeur de l'indice à la date d'établissement de septembre 2000 = 123 ; PSD D juillet 2004 = 126,8

EBIQ novembre 2004 = 102,6 ;

TCH novembre 2004 = 113,4 ;

ICC septembre 2004 = 1272 ;

Pour ces valeurs numériques, on trouve :

$$\left(0,43 \times \frac{102,6}{100,7} + 0,47 \times \frac{113,4}{112,3} + 0,10 \times \frac{1272}{1267}\right) \times \frac{126,8}{123} = 1,044$$

La valeur de 1,044 correspond à l'évolution de l'indice entre septembre 2000 et novembre 2004, soit + 4,4 %

**Exemple 2** : cas d'un nouveau contrat

Pour les nouveaux contrats, les utilisateurs sont invités à calculer pour toute date t postérieure à juillet 2004 un indice de remplacement en utilisant, selon le cas, la formule 4 ou la formule 2.

a) Création d'un indice de remplacement de l'indice PSD D en août 2004.

$\alpha=0,43$  ;  $\beta=0,47$  ;  $\gamma=0,10$ ,  $t_0$  = date d'établissement correspondant à juillet 2004

$EBIQ_{t_0} = EBIQ_{\text{juillet } 2004} = 100,7$  ;  $EBIQ_{\text{août } 2004} = 101,5$  ;

$TCH_{t_0} = TCH_{\text{juillet } 2004} = 112,3$  ;  $TCH_{\text{août } 2004} = 113,0$  ;

$ICC_{\text{disponible juillet } 2004} = 1267$  ;  $ICC_{\text{disponible août } 2004} = 1267$  ;

Pour ces valeurs numériques, on trouve :

$$\left(0,43 \times \frac{101,5}{100,7} + 0,47 \times \frac{113,0}{112,3} + 0,10 \times \frac{1267}{1267}\right) \times 100 = 100,6$$

La valeur de 100,6 correspond à la valeur de l'indice pour le mois d'août 2004. Par définition, cet indice est égal à 100 pour le mois de juillet 2004

b) Création d'un indice de remplacement de l'indice PSD D en novembre 2004.

$\alpha=0,43$  ;  $\beta=0,47$  ;  $\gamma=0,10$ ,  $t_0$  = date d'établissement correspondant à juillet 2004

$EBIQ_{\text{novembre } 2004} = 102,6$  ;

$TCH_{\text{novembre } 2004} = 113,4$  ;

$ICC_{\text{septembre } 2004} = 1272$  ;

Pour ces valeurs numériques, on trouve :

$$\left(0,43 \times \frac{102,6}{100,7} + 0,47 \times \frac{113,4}{112,3} + 0,10 \times \frac{1272}{1267}\right) \times 100 = 101,3$$

La valeur de 101,3 correspond à la valeur de l'indice pour le mois de novembre 2004. Par définition, cet indice est égal à 100 pour le mois de juillet 2004